

**EN-RE au Conseil de l’Europe à Strasbourg**

**par**

**Simon Bryden-Brook**

Que faisait donc un représentant de l’organisation anglaise *Catholics for a Changing Church* (CCC) à Strasbourg en assistant à une réunion au *Conseil de l’Europe* du 25 au 27 juin 2012 ?

Dit simplement, on m’avait demandé d’être présent avec deux autres personnes, d’Allemagne et de France, en tant que délégué du *Réseau Européen églises et Libertés* ([www.en-re.eu](http://www.en-re.eu/)) à une réunion de la *Conférence des Organisations Internationales Non-Gouvernementales* au *Conseil de l’Europe* (<http://www.coe.int/t/ngo/default_en.asp>). En réalité, François Becker, le représentant principal du RE au *Conseil de l’Europe*, est reconnu par le Conseil comme expert catholique souvent invité aux rencontres du *Conseil de l’Europe*, par exemple en Norvège, à San Marin, en Turquie et en Albanie, et il anime aussi un groupe de travail sur « Religions et Droits Humains ».

Le CCC, de même que quatre autres organisations catholiques britanniques[[1]](#footnote-1), est membre du *Réseau Européen églises et Libertés* et est considéré comme une ONG – les ONG sont, selon la définition, des « groupes ou organisations volontaires et autonomes fondés pour poursuivre les objectifs essentiellement bénévoles de leurs fondateurs ou de leurs membres[[2]](#footnote-2) ». Le *Réseau Européen églises et Libertés* est une ONG internationale [OING], définie par la *Banque Mondiale* comme l’une des « nombreuses organisations privées qui poursuivent des activités pour soulager la souffrance, promouvoir l’intérêt des pauvres, protéger l’environnement, fournir des services sociaux de base, ou entreprendre un développement communautaire ». Les OING célèbres comprennent Oxfam, Cafod, la Fondation Bill Gates, et Amnesty International.

Il se peut que ses membres britanniques aient pensé que CCC fût une organisation centrée sur la réforme de l’église catholique romaine en accord avec les principes[[3]](#footnote-3) du célèbre *Kirchenvolksbegehren* autrichien qui a pour finir abouti à la création des groupes *Nous Sommes église* dans les églises catholiques du monde entier. Mais, en tant que catholiques individuels, nous avons certainement aussi le souci de la proposition de l’évangile aux autres, et cela revient à jouer notre rôle dans la société pour apporter la justice et la paix aux autres. Cela nous conduit au champ des Droits Humains.

Le *Conseil de l’Europe* est une organisation complètement différente de l’*Union Européenne[[4]](#footnote-4).* Alors que l’UE a présentement quelque 27 états membres, le *Conseil de l’Europe* a 47 états membres[[5]](#footnote-5). Son institution la plus connue est la Cour Européenne des Droits Humains, qui est le bras de la Convention Européenne sur les Droits Humains. Le Conseil de l’Europe a produit des normes, des chartes et des conventions pour faciliter la coopération entre les pays européens. Le Royaume Uni est récemment entré en conflit avec la Cour Européenne lorsque cette dernière a indiqué que les mêmes droits, dont bénéficiaient les Européens, devaient s’appliquer aux criminels, aux immigrants et aux personnes « non-méritantes » en Grande Bretagne.

Le CCC et le *Réseau Européen églises et Libertés* sont non seulement des ONG dans la société civile, mais aussi des associations privées (c-à-dire des « associations de Catholiques » plutôt que des « associations catholiques ») au sein de l’église catholique en conformité avec les Canons 299 § 2, 215 et 298 § 1[[6]](#footnote-6).

Pourquoi convient-il que, en tant que catholiques, nous soyons engagés au *Conseil de l’Europe*? Le *Conseil de l’Europe* a le souci, selon le souhait de ses 47 gouvernements, d’être à l’écoute de ce que les gens ordinaires ont à dire, et il appelle ainsi les contributions de ce qu’il nomme « société civile » à ses délibérations au cours de la *Conférence des OING au Conseil de l’Europe*, à être la « voix des citoyens européens » en leur proposant une représentation directe au *Conseil de l’Europe*. On a ainsi accordé jusqu’à présent le statut participatif à environ 400 OING, rapprochant leur contribution de secteurs vitaux tels que les droits humains, l’éducation, la culture, l’assistance sociale, l’environnement, la science et l’aide humanitaire. Le Conseil a fixé de hautes exigences de comportement aux gouvernements, auxquelles ils ont volontiers, parfois en apparence pas sans réserves, souscrit, et il fonctionne comme un chien de garde, cherchant à s’assurer qu’ils se conforment aux accords, aux jugements et aux décisions. Il demande des comptes aux gouvernements qui se sont engagés à se conduire en accord avec les normes acceptées, puis ont manqué de les mettre en pratique ou de les observer.

Où se trouve Jésus dans tout cela ? Tiendrait-il à ce que, comme c’est le cas pour d’autres OING catholiques au *Conseil de l’Europe*, l’accès des femmes aux droits reproductifs soit limité, qu’on interdise l’adoption aux homosexuels, ou, comme d’autres encore, que la mutilation génitale féminine soit tolérée en tant que coutume religieuse (et ainsi non violée), et que des criminels avérés soient soumis à la mutilation, à la torture et même à la peine capitale ?

Je suis donc allé à Strasbourg d’abord comme chrétien voulant promouvoir le Royaume de Dieu, l’extension de la justice et de la paix à l’humanité tout entière sans distinction. Personnellement j’ai des réserves sur certains aspects de ce qu’il est maintenant convenu d’appeler « les droits reproductifs des femmes »[[7]](#footnote-7), et assurément sur le « mariage homosexuel »[[8]](#footnote-8). Mais je suis certain que Dieu souhaite que davantage de Chrétiens s’engagent dans un dialogue avec les institutions politiques, tel le *Conseil de l’Europe*, pour permettre au message de l’évangile d’être entendu.

Quelque 150 à 200 délégués se sont réunis à l’Agora, bâtiment ultramoderne de Strasbourg appartenant au *Conseil de l’Europe*, dans une grande salle avec climatisation, eau potable, micros et traduction simultanée [le français et l’anglais sont les deux langues utilisées par la *Conférence des OING* au *Conseil de l’Europe*]. Nous, ou les organisations qui nous avaient envoyés, avons évidemment dû supporter les frais de déplacement et d’hébergement à Strasbourg[[9]](#footnote-9).

Le lundi fut occupé par une réunion (ouverte à tous les participants à la conférence) du *Comité des Droits Humains* de la *Conférence des OING* au *Conseil de l’Europe*. La *Conférence*  *Rio+20* était au programme de même que la délicate question des droits des femmes dans les pays faisant l’expérience du Printemps Arabe, parmi d’autres sujets. Il est devenu clair pour moi que les Chrétiens qui mettent les valeurs de l’évangile en premier doivent faire cause commune avec les femmes et les hommes de bonne volonté quel que soit leur milieu religieux, culturel ou convictionnel.

Il fut question de la tendance grandissante dans quelques pays signataires d’empêcher ce qu’ils considèrent comme la « promotion de l’homosexualité », avec l’emprisonnement et la persécution consécutifs de personnes souhaitant profiter de leur liberté de parole. Que la société doive intervenir pour empêcher que des Musulmanes ne soient mutilées au nom de la religion fut très majoritairement défendu par les délégués à la conférence, mais il ne fut pas évident qu’il y eût un soutien comparable pour soutenir les droits des minorités sexuelles – les autorités catholiques romaines condamnent les violations des droits humains musulmanes mais non les leurs. Le *Réseau Européen* ne revendique pas de s’exprimer au nom de l’église catholique – le pape et les évêques le font. Il s’exprime au nom de ce peuple catholique qui appartient aux groupes qui en sont membres et envoient des délégués à ces rencontres. Mais il y a clairement des gens parmi les quelque 40 OING catholiques qui considèrent qu’une fidélité non critique aux déclarations du pape et du magistère a plus de valeur que la solidarité avec le mouvement pour les droits humains.

Le mardi, il y eut des réunions (aussi ouvertes à tous les participants) du *Comité sur la Démocratie, la Cohésion Sociale et les Défis de la Mondialisation* et du *Comité éducation et Culture* de la *Conférence des OING* au *Conseil de l’Europe*. Il devint clair là, quelque véhéments que soient nos reproches sur le mauvais gouvernement de l’église catholique, qu’un vaste espace s’offre au progrès dans la manière dont gouvernements nationaux et locaux fonctionnent dans divers pays. Il y eut quantités d’échanges sur les principes de la « bonne gouvernance » et aussi sur la manière d’obtenir des gens une plus grande participation à la politique, qui en a désabusé beaucoup omettant même de voter ou de faire preuve de quelque intérêt.

Alors que les débats portaient sur le logement et la santé, les jeunes, l’éducation, la démocratie locale, les migrations, le paysage et le changement climatique, je me demandais ce que ceux que je représentais avaient à dire sur ces questions. J’ai compris que j’étais là en chrétien pour m’exprimer au nom de l’évangile. Ce serait une erreur de laisser aux évêques ou à leurs porte-parole rétribués la responsabilité d’être la seule voix catholique dans des forums tels que ceux-là. Un sujet délicat auquel mes amis délégués de EN-RE s’intéressent particulièrement est la place de la religion en politique (la Charia ? les évêques catholiques s’entretenant de façon privée et privilégiée avec des ministres ? une voix accordée aux chrétiens de base dans le processus politique ?).

La conférence s’est terminée (en dehors de réunions de sa direction et de sa Commission Permanente) après une séance plénière le mercredi matin consacrée au vote formel sur les propositions produites par les différentes commissions. Bien que je ne puisse que penser avec regret combien l’actuelle direction de l’église catholique a à apprendre pour ce qui est de la bonne gouvernance et des droits humains, il n’y a pas de doute que le *Conseil de l’Europe* a créé un forum où nous pouvons avoir notre mot à dire en tant que témoins chrétiens, indépendamment des évêques, pour soutenir l’évangile comme nous le comprenons.

La seule déception de ces trois journées fut une rencontre tenue dans les bureaux diocésains à Strasbourg [27 rue des Juifs !] des OING catholiques le mercredi soir. Il y avait quelque 32 personnes présentes, et un dominicain, Bernard Senelle, fit un exposé sur « La place du christianisme dans les valeurs européennes fondamentales ». La rencontre se tint entièrement en français et je n’avais pas le niveau. J’eus fortement le sentiment, après les jours passés parmi tant de gens militant pour les droits humains, que, quelle que fût la rhétorique de haut vol s’écoulant de la bouche d’un théologien catholique cultivé, la réalité c’est que l’église catholique a plus à apprendre du *Conseil de l’Europe* qu’elle n’a à offrir. L’évangile, j’en suis sûr, a beaucoup à offrir, et je suis désolé que mon français ne fût pas au niveau de ce que le dominicain français avait à dire sur le sujet. J’espère que les lecteurs penseront comme moi que notre présence de laïcs catholiques laïques au *Conseil de l’Europe* est une œuvre apostolique qu’il vaut la peine de poursuivre. Ou alors est-ce que je gaspillais mon temps et votre argent ?

Traduction (juillet 2012) : Didier Vanhoutte

1. *Catholic Women's Ordination*, *Women Word Spirit, The Living Word Trust* et *We are Church-UK* sont les autres membres du Royaume Uni. [↑](#footnote-ref-1)
2. Cette définition des ONG du Conseil de l’Europe peut être trouvée dans la Recommandation 14 du Conseil des Ministres (2007). [↑](#footnote-ref-2)
3. 1. Égalité de tous les baptisés dans le cas où la prise de décision est activement partagée par tous, avec des structures adaptées.

   2. Pleine participation des femmes à tous les aspects de la vie ecclésiale, y compris les ministères.

   3. Reconnaissance de la primauté d’une conscience avertie.

   4. Suppression de l’obligation du célibat pour les prêtres et une attitude positive à l’égard de la sexualité.

   5. Une église compréhensive, ouverte et accueillante pour tous, qui ne marginalise pas ses propres membres, par exemple les divorcés ayant noué un second compagnonnage, les homosexuels/elles. [↑](#footnote-ref-3)
4. Il a son siège à Strasbourg où le Parlement de l’UE se réunit aussi, en alternance, à grands frais, avec ses séances à Bruxelles. [↑](#footnote-ref-4)
5. Le *Saint-Siège* s’est vu accorder le statut d’observateur au *Conseil de l’Europe* le 7 mars 1970, mais il n’est pas parmi les 47 pays membres signataires. Le *Conseil de l’Europe* et le *Saint-Siège* ont maintenu des relations officielles depuis 1962. [↑](#footnote-ref-5)
6. Notez qu’en conformité avec le Canon 300 du *Code de Droit Canon* de 1983 aucune organisation ne peut « s’appeler catholique » dans le cas où elle n’a pas reçu l’aval des autorités ecclésiastiques. Mais même nos évêques ne peuvent nier que nous sommes catholiques, aussi élevée soit leur désapprobation envers ces associations canoniques privées de Catholiques. [↑](#footnote-ref-6)
7. J’ai une amie dont la petite-fille n’était pas terminée à 22 semaines, selon le conseil des médecins, et a vécu pour être sa fierté et sa joie. [↑](#footnote-ref-7)
8. Bien que j’accepte le droit pour la société civile de définir le “mariage civil” (par ex. ni indissoluble ni réservé à des personnes de sexe opposé), je souhaiterais qu’il soit plus clairement distingué du sacrement de mariage. Plutôt que de chercher à préserver la sainteté du sacrement, nos évêques semblent vouloir s’immiscer dans le droit d’une société laïque d'établir ses propres règles.

   [↑](#footnote-ref-8)
9. Le RE a offert quelque 250 £ pour mon déplacement et mon hébergement, 50 £ provenant directement du CCC. Le CCC paye aussi une cotisation annuelle de quelque 50 £ au RE. [↑](#footnote-ref-9)